

Bruxelles, le 27 février 2017  
(OR. fr)

---

---

**Dossier interinstitutionnel:  
2015/0281 (COD)**

---

---

**6580/17  
COR 1**

**CODEC 251  
DROIPEN 21  
COPEN 55  
JAI 162**

**NOTE POINT "I/A"**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Projet de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la lutte contre le terrorisme et remplaçant la décision-cadre 2002/475/JAI du Conseil et modifiant la décision 2005/671/JAI du Conseil - Adoption de l'acte législatif ( <b>AL + D</b> )

---

A la page 2 du document ST 6580/17 INIT, le

4. En conséquence, le Comité des représentants permanents est invité à confirmer son accord et à suggérer au Conseil:
- d'approuver la position du Parlement européen en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, telle qu'elle figure dans le document PE-CONS 53/16;
  - de décider d'inscrire au procès-verbal de cette session la déclaration figurant à l'addendum à la présente note.